



Directeur / Directrice Ressources et Services aux Populations

Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services (DGS) et en lien avec les élus, le Directeur/ Directrice Ressources et Services aux Populations participe à la définition des orientations sectorielles de la collectivité et assure leur mise en œuvre opérationnelle.

Interface entre la direction générale et les services, il pilote, coordonne et anime les directions fonctionnelles (moyens internes) et opérationnelles (moyens aux usagers) afin de garantir la qualité du service public, la rationalisation des moyens et la sécurité juridique des actes.

Interface entre la Direction Générale, les élus, les services et les agents, il/elle veille à la cohérence de l'organisation, à la qualité du management et à la continuité des services publics proposés à la population.

1. Mission Générale

Pilotage des ressources et des services à la population :

Décliner le projet de mandat en objectifs opérationnels pour les directions sous sa responsabilité (RH, Finances, Juridique/Commande publique, État civil, Affaires scolaires, Vie associative/Culture/Sport, Action sociale).

Communication institutionnelle et valorisation des services :

Structurer la stratégie de communication institutionnelle des services du pôle, promouvoir les démarches auprès des usagers valoriser l'action publique locale en lien avec les partenaires institutionnels et assurer le relais d'information stratégique vers la Direction Générale et en cas d'enjeu d'image ou de situation sensible.

Optimisation des moyens et modernisation :

Rationaliser la gestion des ressources financières et humaines, tout en modernisant la relation aux usagers.

Sécurisation juridique et financière :

Garantir la soutenabilité budgétaire du pôle et veiller à la légalité absolue des procédures administratives et des marchés publics.

Management et cohésion :

Animer les responsables de services, favoriser la transversalité interne et promouvoir une culture de service orientée vers le citoyen.

2. Missions Principales

Axe 1 : Pilotage stratégique sectoriel et aide à la décision

Conseiller le DGS et les élus sur la gestion des ressources et l'évolution des services à la population.

Traduire les orientations politiques sectorielles en programmes d'actions opérationnels et évaluables.

Assurer une veille réglementaire et prospective sur les politiques publiques sectorielles.

Évaluer la performance des services aux usagers et la gestion des ressources internes.

Axe 2 : Direction, coordination et organisation du pôle

Encadrer, animer et évaluer les responsables des services ressources et des services aux populations.

Organiser et optimiser le fonctionnement du pôle en favorisant les synergies entre services fonctionnels et opérationnels.

Définir les objectifs collectifs et individuels des équipes.

Conduire les évolutions organisationnelles et moderniser la relation usagers.

Axe 3 : Pilotage des ressources humaines du pôle et transversalité

Décliner la politique RH au sein de la collectivité en lien avec la DRH.

Veiller au maintien d'un bon climat social, prévenir les risques psychosociaux et gérer les conflits.

Accompagner la montée en compétences des encadrants du pôle.

Axe 4 : Pilotage budgétaire, financier et commande publique

Coordonner la préparation et l'exécution des budgets des directions de son périmètre en lien avec le service Finances.

Optimiser les dépenses de fonctionnement et rechercher des cofinancements pour les projets des services Ressources et Services aux Populations.

Superviser la passation des marchés publics du pôle.

Axe 5 : Pilotage des projets de proximité, vie locale et valorisation

Superviser la mise en œuvre des politiques à destination des habitants (enfance, jeunesse, affaires sociales, sports, culture, état civil).

Garantir l'efficacité des guichets d'accueil du public et la qualité du service rendu aux usagers.

Suivre les partenariats avec le tissu associatif et les institutions locales (CAF, Éducation Nationale, etc.).

Superviser la communication opérationnelle et institutionnelle liée aux démarches et projets du pôle.

3. Compétences et Profil Recherché

Savoirs socioprofessionnels :

Cadre réglementaire et institutionnel des collectivités territoriales.

Maîtrise des finances publiques, du droit public et de la commande publique.

Statut de la Fonction Publique Territoriale et gestion RH.

Enjeux et fonctionnement des services à la population (scolaire, social, état civil, vie associative).

Méthodes de conduite de projet et de management par objectifs.

Techniques de négociation, communication institutionnelle, médiation et gestion du changement.

Savoir-être :

Leadership, capacité à manager des profils variés et à arbitrer.

Sens aigu du service public et de l'intérêt général.

Rigueur, méthodes d'organisation et qualités d'analyse.

Qualités relationnelles, diplomatie et sens de l'écoute.

Discrétion professionnelle, sens de l'alerte et loyauté institutionnelle.

4. Spécificités du Poste

Rattachement : Sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services (DGS).

Conditions d'exercice : Temps complet. Présence occasionnelle en dehors des horaires habituels (conseils municipaux, commissions, manifestations locales...).

Profil

Formation supérieure dans le domaine des ressources humaines, du management public, de l'administration des collectivités territoriales ou expérience significative dans un poste similaire.

Une expérience dans le management d'équipes et le pilotage de services publics constitue un atout.

Cadre d'emplois : Titulaire du grade d'Attaché à Attaché principal ou à défaut contractuel.

Positionnement du poste

Il/elle intervient dans un rôle de direction, de coordination et d'expertise sur son périmètre de responsabilité et contribue à la mise en œuvre des orientations définies par l'autorité territoriale et le directeur général des services.